

FORUM DES ÉNERGIES DURABLES À MAURICE

« Un essor des énergies renouvelables »

Le Forum régional des énergies durables se tient à Maurice à la fin du mois. Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission auprès de la Commission de l'océan Indien, revient sur cette réunion des acteurs régionaux de la filière.

– Quel est l'objectif du Forum régional des énergies durables ?

– Organisé par la Commission de l'océan Indien (COI) dans le cadre de son programme ENERGIES financé par le 10^e FED, l'objectif du premier Forum régional des énergies durables est avant tout de mettre en réseau tous les acteurs de la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, afin qu'ils puissent échanger sur les dernières avancées en matière de gouvernance de l'énergie, d'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Cette manifestation se veut avant tout être une plateforme business-to-business qui contribuera au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La Réunion, leader de la filière dans la région, aura une forte présence au Forum, aussi bien au niveau des organismes publics que des entreprises privées.

Au-delà du Forum, notre but est de créer un cluster d'entreprises et de centres de recherche au niveau des Etats membres de la COI car ils ont beaucoup de choses à échanger et à apporter les uns aux autres, à l'image du cluster Témergie à La Réunion.

Des priorités immédiates différentes

– Êtes-vous satisfaite des mesures prises par les États membres de la région en termes d'investissements dans la production d'énergies renouvelables ?

– Malgré notre communauté de destin et nos nombreuses similarités, les niveaux de développement économique des pays de la région sont loin d'être uniformes.

Cette hétérogénéité fait que nos États membres peuvent avoir des priorités immédiates différentes en termes de politique énergétique. Pour certains, c'est en premier l'accès universel à l'énergie, c'est-à-dire l'électrification du territoire.

Pour d'autres, la transition vers un mix énergétique intégrant plus d'énergies renouvelables est l'actualité des parties prenantes. Cela étant dit, force est de constater que nos États membres sont encore très dépendants des combustibles fossiles dont au moins 80 % de l'énergie primaire est importée, l'exception étant La Réunion où les énergies renouvelables représentaient 36 % de l'électricité en 2015 et 34,1 % en 2016.

Il est cependant extrêmement encourageant de voir que chacun de nos Etats membres, sans exception, cherche activement à intégrer les énergies vertes dans leur système électrique, avec tout ce que cela comporte en termes de défis techniques et financiers. Le rôle du programme COI-ENERGIES est de faciliter les conditions d'accès à l'investissement et à la gestion durable des énergies renouvelables dans la région et d'augmenter l'efficacité énergétique des différents secteurs économiques.

Je pense pouvoir dire sans hésitation que dans les années à venir nous allons voir un véritable essor des énergies renouvelables dans l'Indianocéanie.



Véronique Espitalier-Noël.

– Rodrigues souffre d'un manque chronique d'eau. Outre le dessalement, quels sont les autres moyens qui peuvent être développés pour soulager les habitants ?

– Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais ce qui me semble évident c'est qu'il n'existe pas de panacée pour résoudre le manque chronique d'eau à Rodrigues, d'autant plus que la topographie de l'île inhibe le captage d'eau. Dès lors, c'est une gamme de solutions qui peut contribuer à la résolution de ce problème : exploitation de nappes phréatiques, dessalement, collecte d'eau de pluie, etc. Ce qui importe, du moins de notre point de vue, c'est que ces solutions soient durables.

C'est pour cela que le programme de la COI, cofinancé avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Assemblée régionale de Rodrigues, prévoit la conception et la mise en service d'une unité de dessalement d'eau de mer alimentée par l'énergie solaire à Caverne Bouteille.

Celle-ci fournira de l'électricité pour produire de l'eau douce et potable. L'unité de dessalement traitera 80 m³ d'eau par jour, soit 80 000 litres qui seront injectés dans le réseau. Elle devrait être opérationnelle avant la fin de l'année.

Un guide de performance énergétique

– L'efficacité énergétique dans le bâtiment n'est pas particulièrement pratiquée sous nos cieux, comment inciter les gens à investir dans ce créneau ?

– Il est vrai que la marge de progression en matière de performance énergétique des bâtiments est encore globalement relativement grande dans la région. En termes d'efficacité énergétique, toute mesure structurelle comme la réglementation appliquée à La Réunion (la RTAA-DOM) fait que les bâtiments construits selon cette norme consomment moins d'énergie que les bâtiments plus anciens.

Reste à influencer le comportement des habitants pour avoir les bons réflexes en termes de gestion de l'énergie à la maison ou au travail. Nous travaillons à rédiger un guide de performance énergétique des bâtiments neufs qui, nous l'espérons, constituera un document de référence régional permettant à terme de réduire la consommation d'énergie.

Le programme COI-ENERGIES mène, par ailleurs, vis-à-vis des entreprises grosses consommatrices d'énergie, un Programme régional d'efficacité énergétique (PREE) basé sur le Programme national d'efficacité énergétique (PNEE) de Maurice qui est lui-même, au

départ, le fruit d'une collaboration entre Business Mauritius et l'Association pour le Développement Industriel de la Réunion (ADIR).

– Faut-il des aides aux citoyens pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides ?

– Cette décision relève de la politique fiscale de nos Etats membres.

Cependant, dans nos États insulaires où la part des énergies fossiles est encore majoritaire pour produire de l'électricité, le développement des véhicules électriques risque de faire augmenter la consommation d'hydrocarbures, sauf à conditionner la recharge de ces véhicules à la production d'électricité verte.

A ce titre, les sociétés publiques d'électricité de nos îles regroupées au sein du Club des électriciens, que la COI a créé, présenteront un « position paper » sur le sujet lors

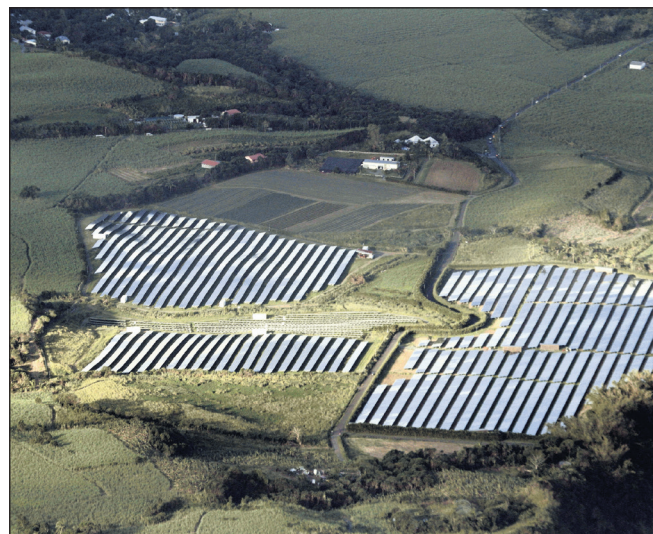
de notre prochain Forum.

– L'exemple ne devrait-il pas venir d'en haut ? De la part des gouvernants ? Des berlines surpuissantes pour des dos d'âne à chaque 500 mètres, est-ce compatible avec l'efficacité énergétique.

– A mon avis le débat n'est pas là. Ce qui importe vraiment, c'est qu'en leur capacité de gouvernants, ils impulsent des politiques qui favoriseront durablement l'essor des énergies durables et de l'efficacité énergétique. Et d'après ce que j'ai pu constater, c'est précisément ce qu'ils font.

Cela prendra du temps, certes, mais à terme je suis optimiste. Les pays de la région surmonteront progressivement les obstacles et produiront de plus en plus d'énergie propre pour leurs populations

Propos recueillis par Vel MOONNIEN



« Nous travaillons à rédiger un guide de performance énergétique des bâtiments neufs ». (Photo Philippe Chan Cheung)

PLUS QU'UN SUV,
UN ALFA ROMEO.

Alfa Romeo Stelvio
ARGUS + 10 000€
JUSQU'À



Exemple d'argus+ jusqu'à 10 000 € pour Stelvio Pack Lusso 2,2 210ch AT8.

Sous forme d'argus + ou d'avantage client. Argus+ : Offre de reprise de votre ancien véhicule au dessus de la côte Argus obtenue le jour de la livraison, sous réserve d'acceptation de reprise de l'ancien véhicule, déductions à prévoir 15% de frais professionnels et frais de remise en état. Hors frais de mise à la route et CG. Visuel non contractuel. Offre réservée aux particuliers.

Emission de CO₂ (g/km) : 127g – Consommations mixtes (l/100km) : 4,8L

Saint-Pierre // chemin des Olivines - ZAC Canabady

Le Port // 4 chemin des Anglais, ZAC des Mascareignes

Saint-Denis // 23 av. Stanislas Gimart

www.alfaromeo.re - 0262 530 530

La meccanica delle emozioni



RÉSERVEZ VOTRE ESSAI SUR WWW.ALFAROMEO.RE OU AU 0262 530 530